

de la Couronne, il est peu probable que les ressources financières proviennent du secteur privé. A moyen terme, la recherche de méthodes nouvelles de financement devrait jouer un plus grand rôle dans le secteur de l'électricité.

Le coût de centrales assez grandes pour être efficaces est très élevé par rapport aux moyens financiers dont disposent certaines provinces et certains services d'électricité. En outre, ces additions sont considérables par rapport à l'appel de puissance actuel, de sorte que des erreurs dans la prévision des besoins pourraient se traduire par une sous-utilisation de la puissance de production grosse de répercussions financières graves. Il est probable que l'ampleur de ces risques diminuera avec les années. A mesure qu'on acquiert de l'expérience, les coûts de construction des réacteurs devraient diminuer, surtout avec les progrès technologiques. D'un autre côté, les moyens financiers des provinces et des services d'électricité devraient augmenter, réduisant ainsi l'importance relative des contraintes financières supplémentaires imposées par la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. A mesure que le réseau s'agrandira, le taux d'accroissement de la puissance de production résultant de l'aménagement d'une seule usine nucléaire assez grande pour être efficace sera moins élevé, réduisant ainsi au minimum les conséquences fâcheuses d'une erreur dans la prévision de la demande.

Il semble donc que certaines provinces et certains services d'électricité auraient besoin de l'aide fédérale pour s'adapter à un changement structurel dans le secteur de l'électricité. Cependant, une fois l'adaptation réalisée, ce besoin devrait diminuer. Les 10 à 15 prochaines années seront une période critique.

Sources

13.1 - 13.13 Coordination de la politique énergétique, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.